

Demande de renseignement sur les droits du travail

Par papavoine, le 14/10/2008 à 17:13

bonjour,

je travail en France pour une société suisse depuis 6 mois maintenant. Je n'ai toujours pas signé de contrat. Je suis payé par virement tout les mois mais je n'ai aucun bulletins de salaire. Je ne sais donc pas à quoi correspondent mes salaires.

Quand je demande à cette entreprise de m'envoyer mes bulletins de salaires, mon contrat ; ils me répondent qu'ils sont trop occuper et qu'ils n'ont pas le temps pour le moment. ça fait quand même 6 mois...

Maintenant j'aimerai quitté ce travail, car en plus de ne pas avoir de contrat je ne dispose d'aucune protection sociale; si jamais il m'arrive un accident au travail ou même hors travail je ne suis pas couverte. J'aimerai savoir ce que je pourrai faire pour obtenir tout les documents nécessaires et savoir si c'est légale de faire travailler une personne en France pour une entreprise Suisse?

Je vous remercie d'avance de votre réponse, sincères salutations. Papavoine kelly